



N°10
23/04/2024



Animateurs filières

Céréales à paille

Philippe PENICHO

FREDON N-A

philippe.penichou@fredon-na.fr

Suppléance : **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Maïs

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Oléagineux

Valérie LACORRE / **CDA 87**

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

Suppléance : **FREDON N-A**

philippe.penichou@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre Régionale

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Grandes

cultures N°X

du JJ/MM/AA »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Céréales à Paille

- **Phénologie** : de « 2 nœuds » (BBCH 32) à « Eclatement de la gaine » (BBCH 49).
- **Septoriose** : vigilance à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32) sur variétés sensibles.
- **Oïdium (BTH)** : en hausse. Surveillance des variétés sensibles
- **Rouille jaune (BTH/TRI)** : surveiller les variétés sensibles : **Risque élevé.**
- **Rouille Brune (BTH/TRI)** : surveillance des variétés sensibles à partir du stade « 2 nœuds ».
- **Rhynchosporiose (OH/TRI)** : quelques foyers sur variétés sensibles.
- **Helminthosporiose (OH)** : pression faible.

Colza

- **Stades phénologiques** : le stade des colzas est compris entre stade «allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes» (F2/BBCH 61) et «les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm» (G2/ BBCH71)
- **Méligèthes** : le risque est nul.
- **Pucerons cendrés du chou** : restez vigilants, les infestations progressent généralement depuis les bordures.
- **Alternaria**
- **Sclérotinia** : compte tenu du résultat du kit à ce jour, et des conditions climatiques qui sont assez favorables au développement du champignon, le risque est moyen.

Dernier bulletin colza 2023 - 2024 : Nous remercions les observateurs du réseau pour la qualité des informations remontées.

Documents à consulter :

- **Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle** : Mise à jour avec la note de service DGAL/SDSPV/2024-186 du 20/03/2024

➤ Prévisions météo (source Météo France - station Limoges Bellegarde)

Cette semaine, les températures restent sous les moyennes de saison, avec des gelées jusqu'à mercredi. Les températures commencent à remonter jeudi, plus nettement vendredi, pour retrouver les niveaux de saison samedi.

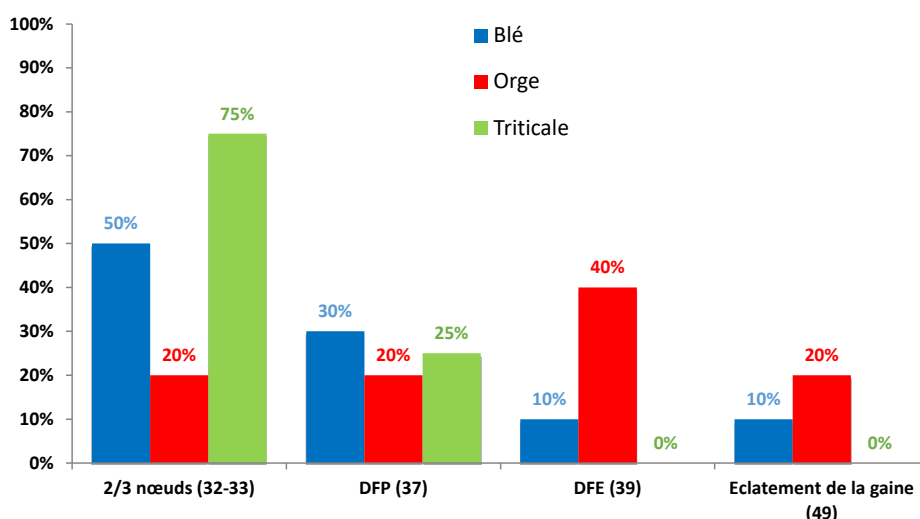


Céréales

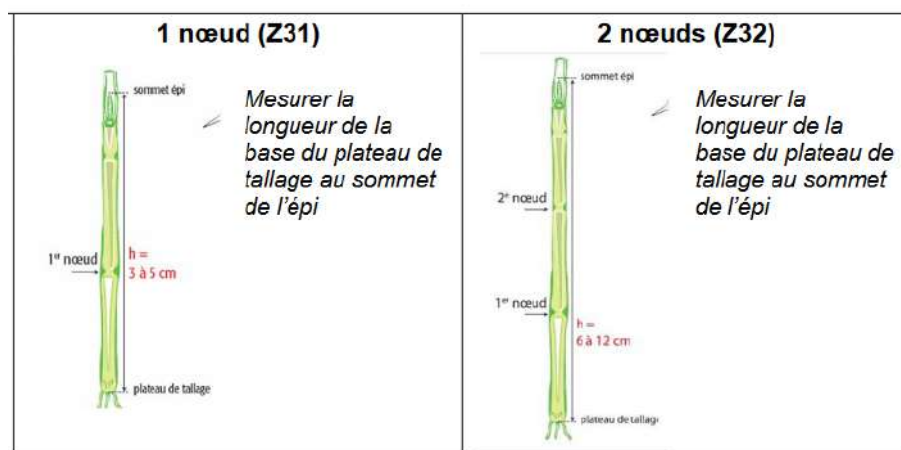
• Stades phénologiques et état des cultures

L'épisode froid, sec et venteux s'achève en fin de semaine, une dégradation pluvieuse avec un régime d'averses devait lui succéder. Au champ, la situation est globalement saine, le stade début épiaison est proche pour les cultures les plus avancées. Les semis de fin novembre sont aux alentours du stade « 2 nœuds » (BBCH 32).

19 parcelles ont été observées cette semaine : 10 blés, 5 orges, 4 triticales.



Comment différencier les stades 1 et 2 nœuds (BBCH 31 et 32) ?



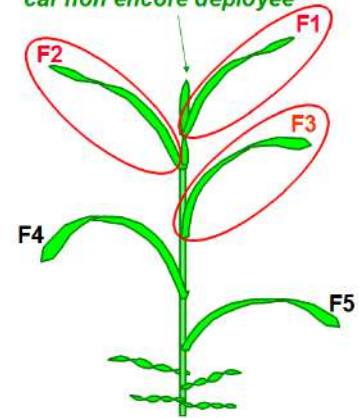
Comment sont notées les maladies du feuillage ?

Chaque étage foliaire complètement déployé (F1 ; F2 ; F3...) fait l'objet d'une notation de présence ou d'absence de la maladie (fréquence exprimée en pourcentage).

Correspondances feuilles visibles/feuilles définitives selon les stades :

Feuille déployée	Au stade 1 nœud BBCH31	Au stade 2 nœuds BBCH32	Au stade dernière feuille pointante BBCH37	Au stade dernière feuille étalée BBCH39
	Cela correspond aux feuilles définitives suivantes :			
F1	F4	F3	F2	F1
F2	F5	F4	F3	F2
F3	F6	F5	F4	F3

Feuille pointante pas comptée car non encore déployée



Blé tendre d'hiver

Dép.	Commune	Date de semis	Variété	Stade	Septo F3	Septo F2	Septo F1
87	SAINT MARTIAL S/ISOP	12-oct	Mélange var.	DFP	0	0	0
87	CHAILLAC S/VIENNE	14-oct	KWS Ultim	/	/	/	/
23	GUERET	15-oct	Mélange var.	3 nœuds	90	10	0
23	SAINT VAURY	16-oct	RGT Sacramento	/	/	/	/
87	SEREILHAC	17-oct	Pacteo	DFE	20	0	0
87	JANAILHAC	19-oct	Chevignon	3 nœuds	0	0	0
87	FLAVIGNAC	23-oct	Chevignon	3 nœuds	30	5	0
23	NOUZERINES	20-oct	Chevignon	DFP	0	0	0
87	CHAMBORET	22-oct	Prestance	/	/	/	/
23	EVAUX LES BAINS	28-oct	ULI 35	Eclatement de la gaine	0	0	0
23	EVAUX LES BAINS	31-oct	RGT Sacramento	DFP	20	10	0
87	EYJEAUX	02-nov	Intensity	/	/	/	/
87	NEXON	24-nov	Sy Admiration	2 nœuds	0	0	0
87	FLAVIGNAC	26-nov	KWS Eternel	2 nœuds	0	0	0

A noter que certaines des parcelles du réseau ont fait l'objet de protections foliaires. Cette donnée doit être prise en compte dans l'analyse de risque.

• Septoriose :

Observations du réseau : se reporter au tableau plus haut (les fréquences par étage foliaire sont exprimées en %).

5 blés au stade 2/3 nœuds (BBCH 32/ 33) : aucun n'a atteint les seuils indicatifs de risque

3 blés au stade DFP (BBCH 37) : 1 seuil indicatif de risque atteint

1 blé au stade DFE (BBCH 39/40) : seuil indicatif de risque non atteint

1 blé au stade Gonflement (BBCH 49) : seuil indicatif de risque non atteint



Afin de bien valider le diagnostic septoriose et d'éviter les confusions avec les taches physiologiques dont la présence est parfois très importante en parcelles mais affectent plutôt les feuilles du haut, l'observateur doit constater la présence de pycnides (points noirs) à l'intérieur de la nécrose. Les tâches de septoriose occupent pour l'instant les feuilles du bas. (Photo Fredon-NA).

Modélisation

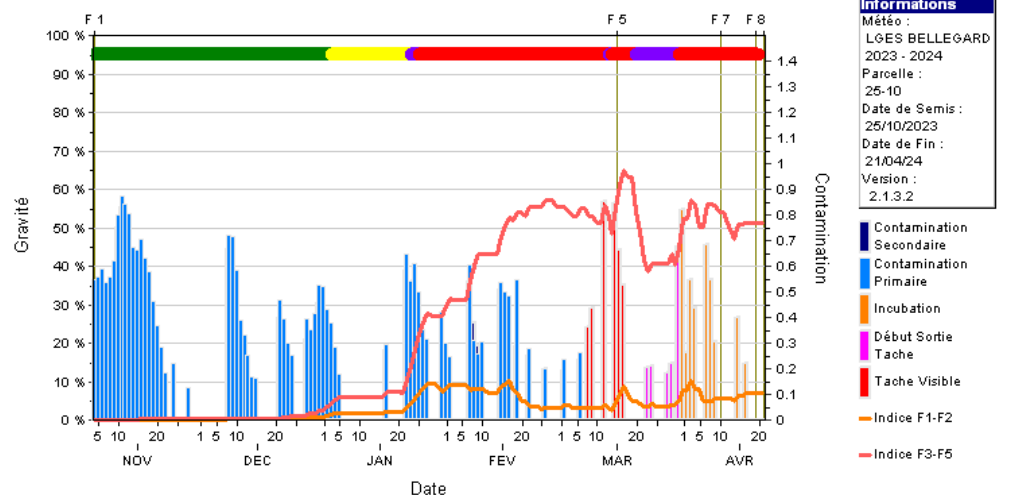
Selon le modèle Septolis issu de la suite logicielle « Baromètres-maladies » d'Arvalis, calcul au 21/04/2024 avec prévisions jusqu'au 25/04/2024, le risque est fort sur variétés sensibles et en progression sur celles moyennement sensibles sur semis d'octobre. Il est désormais en progression sur variété sensibles et moyennement sensibles sur semis de fin novembre.

Risque faible	Station Météo	PROVIDENCE (5.5-Assez Sensible)		RGT SACRAMENTO (5.5- Assez sensible)		ARKEOS (5.5- Assez sensible)		LG ABSALON (7.5-Assez Résistant)	
Risque modéré		25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023
Risque fort	Département 87	LIMOGES							
		MAGNAC-LAVAL							
	Département 23	GENOUILLAC							
		LA SOUTERRAINE							
	Département 19	TULLE	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos
		BRIVE							

Indice de risque calculé par le modèle Presept au 21/04/2024 sur la station de Limoges Bellegarde pour un semis du 25/10 :

Simulation Presept Contaminations

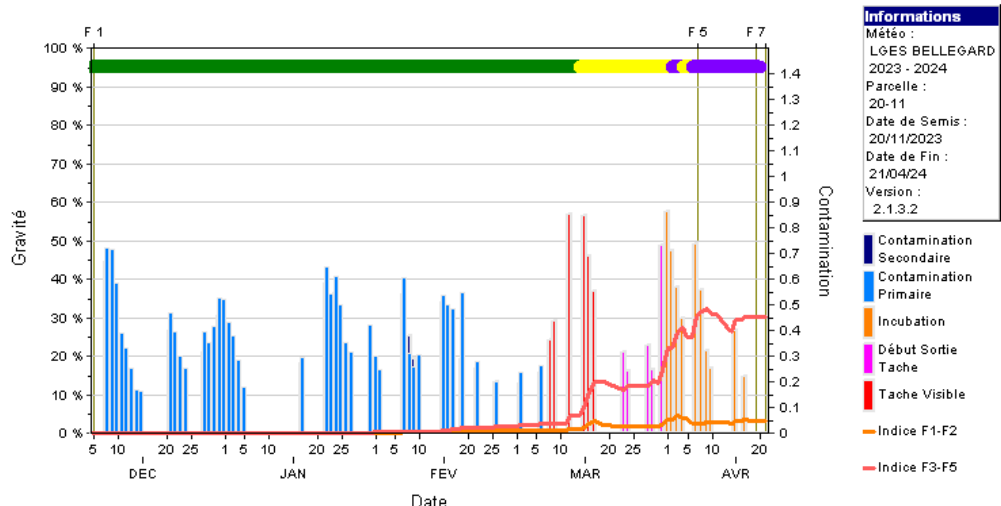
Le modèle indique que pour une situation au stade « 2/3 nœuds », les feuilles du haut ont été contaminées par les pluies de début avril et que les taches issues de ces contaminations sont toujours en phase d'incubation.



Indice de risque calculé par le modèle Presept au 21/04/2024 sur la station de Limoges Bellegarde pour un semis du 20/11 :

Simulation Presept Contaminations

La faiblesse des contaminations des feuilles du haut au stade 2 nœuds ne déclenchent pas de mise en alerte.



Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » BBCH 32.

Seuils indicatifs de risque :

	Au stade 2 nœuds (BBCH32)	Au stade dernière feuille pointante (BBCH37)	Au-delà du stade dernière feuille étalée (BBCH39)
Variétés sensibles à très sensibles	Quand 20 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 20 % des F3 définitives présentent des symptômes
Variétés moins sensibles	Quand 50 % des F2 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 actuelles (F4 définitives) présentent des symptômes	Quand 50 % des F3 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque :

Un contrôle visuel doit s'exercer sur les 3 dernières feuilles du haut (F1, F2 et F3) en tenant compte des conditions météorologiques et des sensibilités variétales. La maladie évolue de bas en haut, les spores du champignon étant projetées sous l'effet des gouttes de pluie.

Variétés sensibles : Risque fort pour les semis d'octobre et faible à modéré (tous secteurs) pour ceux de fin novembre et plus.

Variétés peu sensibles : Risque fort sur le secteur de Brive et faible à modéré ailleurs pour les semis d'octobre et faible pour ceux de novembre et plus.

Les conditions vont redevenir favorables à la septoriose avec le retour des précipitations. Le froid actuel retarde la sortie des taches.

Ces analyses de risque concernent les parcelles ayant atteint le stade « 2 nœuds ».

Cas particulier des mélanges variétaux : pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux de variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la protection contre cette maladie doit être adaptée au calcul réalisé et dépend également des observations réalisées en parcelles.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à la septoriose (Arvalis. Que choisir 2024) dans le **Bulletin N°8 du 09/04/2024** :



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent : [DGAL/SDSPV/2024-186](https://www.dgal.fr/SDSPV/2024-186) du 20/03/2024

• **Oïdium**

Observations du réseau : en progression

- 10% des F3 d'un Sy Admiration - (Nexon -87)
- 10 % des F3 d'un Chevignon (Nouzerines -23)
- 20% des F1 et F2 sur ULI35 (Évaux Les Bains – 23)

Seuils indicatifs de risque

Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque : Les conditions sont assez favorables à cette maladie : forte hygrométrie nocturne et temps sec la journée sont favorables à cet organisme. La surveillance des variétés sensibles s'impose.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales Sensibilités variétales vis-à-vis de l'oïdium pour le blé et le triticale dans le bulletin [N°8 du 09/04/2024](#)

• Rouille jaune (BTH-TRITICALE)

Observations du réseau :

Signalé sur ULI 35 à Evaux Les bains (23).

Données de modélisation :

Evaluation du risque au 21/04/2024 par sensibilités variétales, dates de semis, et stations météo des départements 19 ; 23 et 87 issu de la suite logicielle [Baromètre-maladies d'Arvalis](#).

Risque faible	Station Météo	ARKEOS (Sensible)		RGT SACRAMENTO (sensible)		LG ABSALON (Moyennent sensible)		PROVIDENCE (Peu sensible)	
Risque modéré		25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023	25/10/2023	25/11/2023
Risque fort	Département								
	87	LIMOGES							
		MAGNAC-LAVAL							
	23	GENOUILLAC							
		LA SOUTERRAINE							
	19	TULLE	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos	Pas d'infos
		BRIVE							

Seuils indicatifs de risque :

Pour les variétés sensibles (note ≤ 6) :

- Au stade épi 1cm, uniquement en présence de foyers actifs de rouille jaune (pustules pulvérulentes).
- Au stade 1 nœud : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Pour les variétés résistantes (note > 6)

- Au stade 2 nœuds : dès la présence des premières pustules dans la parcelle.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles et à partir du stade 2 nœuds (BBCH 32) en présence de pustules pour les autres.

Évaluation du risque

Le risque calculé par le modèle « Yellow » présent sur la suite logicielle [Baromètre-Maladies Arvalis](#) est toujours progression sur les variétés sensibles et faible à modéré pour les autres. Le contrôle au champ s'impose, les premiers foyers apparaissent généralement sous forme de « ronds » assez faciles à identifier à condition d'effectuer au moins une diagonale dans la parcelle. Le risque est nul si aucun symptôme.

Méthode lutte alternative : La résistance variétale, même si elle est parfois fragile en raison d'une évolution des races, reste le moyen le plus économique pour lutter contre cette maladie.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis de la rouille jaune pour le blé et le triticale dans le bulletin [N°9 du 16/04/2024](#)

• Rouille brune (BTH-TRITICALE)

Observations du réseau : non signalé

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds ».

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures

Évaluation du risque

Le temps sec est plutôt défavorable à ce champignon. Les variétés sensibles et semis précoces sont à surveiller en priorité.

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales vis-à-vis de la rouille brune pour le blé dans le bulletin [N°9 du 16/04/2024](#)

Orge d'hiver

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
87	SAINT YRIEIX LA P.	16-oct	Idilic	/
87	JANAILHAC	17-oct	Sy Dakoota	DFP
23	EVAUX LES B.	20-oct	LG Caïman	Eclatement de la gaine
23	LE GRAND BOURG	21-oct	LG Caïman	/
87	FLAVIGNAC	23-oct	Casting	DFE
87	CHÂTEAU-CHERVIX	25-oct	LG Caïman	/
23	SAINTE FEYRE	23-nov	LG Caïman	2 nœuds
87	SAINT VITTE S/BRIANCE	24-nov	Idilic	/
87	BERNEUIL	07-déc	Zorica	DFE

Forte croissance de la végétation, situation sanitaire globalement saine.

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : foyers signalés sur variété Casting à Flavignac (87)

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque :

A partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (49).

Variétés sensibles :

- > 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 5 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- > 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes et plus de 7 jours de pluies > 1 mm depuis le stade 1 nœud.

Évaluation du risque

Les conditions sèches ne sont à priori pas favorables au développement de cette maladie. Les contaminations sont très longues avant la sortie des taches sur feuilles. Ce risque est à prendre en compte avec celui de l'helminthosporiose jusqu'à la « sortie des barbes » (BBCH 49).

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à la rhynchosporiose –Que choisir Arvalis- 2024 dans le bulletin [N°8 du 09/04/2024](#)

• Helminthosporiose

Observations du réseau : signalé à Janailhac - 87 (Sy Dakoota) : 10% des F3

Période de risque : de 1 nœud à « Sortie des Barbes » (49).

Seuil indicatif de risque : à partir du stade 1-2 nœuds jusqu'au stade « Sortie des Barbes » (49).

Variétés sensibles :

- Plus de 10 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Variétés moyennement et peu sensibles :

- Plus de 25 % de la somme des F1+F2+F3 présentant des symptômes sur variétés moyennement à peu sensibles sur un échantillon de 20 plantes.

Les taches d'helminthosporiose peuvent être comptabilisées en même temps que les taches de rhynchosporiose : si la somme des feuilles atteintes par l'une ou par l'autre des maladies dépasse 10 % ou 25 % (selon les sensibilités variétales), le seuil est atteint.

Évaluation du risque

Pression faible, les conditions n'ont pas été favorables à cette maladie, la surveillance doit cependant se poursuivre jusqu'à « Sortie des barbes » (BBCH 49).

Retrouvez le tableau des sensibilités variétales à l'helminthosporiose – Que choisir Arvalis- 2024 dans le bulletin **N°8 du 09/04/2024**

• Oïdium

Observations du réseau : non relevé cette semaine

Seuils indicatifs de risque

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Évaluation du risque

Les conditions sont assez favorables. Les variétés sensibles sont à surveiller en priorité.

Triticale

Dép	Commune	Date de semis	Variété	Stade
23	JANAILLAT	16-oct	Mélange var.	3 nœuds
87	AIXE S/VIENNE	17-oct	Rivolt	DFP
23	EVAUX LES B.	14-nov	Ruche	/
87	PEYRAT DE BELLAC	23-nov	Jokari	3 nœuds
87	MAGNAC LAVAL	02-déc	Brehat	2 nœuds

• Rhynchosporiose

Observations du réseau : elle est toujours notée sur 10% des F2 et 40% des F3 sur un mélange variétal à Janailhat (23) et également signalée sur 30% des F3 d'un Bréhat à Magnac-Laval (87). La nuisibilité de cette maladie fréquente sur triticale est assez incertaine. Cependant sa présence cumulée avec l'oïdium doit conduire à la vigilance.

Seuil indicatif de risque :

Selon Arvalis, il n'existe pas de seuil validé par l'expérimentation pour le complexe de maladies Rhynchosporiose, Septorioses, Ascochytose. Cependant l'institut propose le modèle suivant :

Le seuil indicatif est atteint si la présence de rhynchosporiose et/ou de septoriose est constatée dans les cas suivants :

Variétés sensibles si plus de 20% des F4 définitives présentent des symptômes

Variétés sensibles si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles pour le complexe maladie du triticale.

Tableau des sensibilités variétales à la rhynchosporiose sur triticale (Que choisir – Arvalis 2024)

Références	Les plus résistants	Variétés récentes
RGT RUTENAC BIKINI		SU CAROLUS
RGT GWENDALAC BREHAT RANDAM		BONJOUR SU ASKADUS PRESLEY BICROSS
LUMACO RIVOLT RGT OMEAC		RGT QUATERBAC RGT ZIGZAC
		RGT CENTSAC

Les plus sensibles

Source : essais pluriannuels post-inscription (ARVALIS et partenaires) et inscription (CTPS/GEVES)

• Oïdium

La sensibilité des variétés à l'oïdium doit être suivie avec attention compte tenu de la forte nuisibilité qu'elle provoque, en particulier lorsque les épis sont touchés.

Observations du réseau : relevé sur 10% des F3 sur variété Ruche (peu sensible) à Evaux Les Bains - 23

Période de risque : à partir de « épi 1 cm » pour les variétés sensibles.

Seuils indicatifs de risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes
- Autres variétés : si plus de 50 % des F1 ou F2 ou F3 présentent plus de 5 % de symptômes.

Évaluation du risque

Vigilance sur variétés sensibles, les conditions sont favorables

Tableau des sensibilités variétales à l'oïdium sur triticale (Que choisir – Arvalis 2024)

Références	Les plus résistants	Nouveautés
Traces LUMACO RGT RUTENAC RGT GWENDALAC	BONJOUR	
Assez résistants RGT OMEAC	RGT QUATERBAC PRESLEY SU ASKADUS	RGT ZIGZAC
Moyennement touchés RIVOLT	SU CAROLUS BICROSS	RGT CENTSAC
Assez sensibles BREHAT RANDAM		
Sensibles BIKINI		

Les plus sensibles

• Stades phénologiques et observations du réseau

A l'heure actuelle le réseau compte 12 parcelles : 6 en Haute-Vienne, 4 en Creuse et 2 en Corrèze.

Cette semaine, 8 parcelles du réseau ont été observées.

- 12.5 % sont au stade « allongement de la hampe, nombreuses fleurs ouvertes » (F2/BBCH 61)
- 12.5 % sont au stade « chute des 1^{ers} pétales, 10 premières siliques à la longueur < 2 cm » (G1/ BBCH 70)
- 75 % sont au stade G2 « les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm » (G2/ BBCH71)



G- Formation des siliques

- **Stade G1 (65)** : chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm. La floraison des inflorescences secondaires commence à ce stade (voir ci-contre).
- **Stade G2 (71)** : les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.
- **Stade G3 (72)** : les 10 premières siliques ont une longueur supérieure à 4 cm.
- **Stade G4 (73)** : les 10 premières siliques sont bosselées (voir ci-contre).
- **Stade G5 (81)** : grains colorés

	semis	Variétés	Stade	Pucerons (colonies/m ²)	Nombre de Mélégèthe /plante	Charançon des siliques (cuvette)	Nombre de Charançons des siliques / plante	Fréquence (% plantes touchées)		
								Sclerotinia sur feuilles	Alternaria	Phoma
23-Evaux les Bains	12/08/2023	LG Austin	G2	0	0	0	0			
23-St Amand Jartoudeix	20/08/2023	Banquizz		Parcelle non observée						
23- St Pierre Le Bost	20/08/2023	KWS Feliciano	G2	0			0			
87-La Roche L'Abeille	23/08/2023	BRV 703		Parcelle non observée						
87-Eyjeaux	24/08/2023	BRV 703		Parcelle non observée						
87-Janailhac	24/08/2023	BRV 703	G2	0			0	15%		
87-Nexon	24/08/2023	BRV 703	G2	0			0,1		80%	
23-Evaux Les Bains	26/08/2023	RGT Paradizze		Parcelle non observée						
87-St Martial/Isop	28/08/2023	ES Mambo	G2	3			0			
87-Berneuil	04/09/2023		G2	0		0	0			
19-St Mexant	08/09/2023	RGT Guzi	G1	Pas d'observation traitement réalisé						
19-Sarroux	13/09/2023	BRV 703	F2	0	1,5	0				

• Mélégèthes

Observations du réseau : il a été dénombré 1.5 méligèthes par plante sur la parcelle de Sarroux (19) stade BBCH 61.

Evaluation du risque – Mélégèthe

Le risque est nul. Au-delà du stade E BBCH59, **ces insectes ne sont plus des ravageurs** mais au contraire des auxiliaires pollinisateurs pour les colzas qui commencent à fleurir.

Note nationale Biodiversité :



Fiche pratique pour comprendre et communiquer sur la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" réalisée par l'association de développement de l'apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA) : [ici](#)

• Pucerons cendrés du chou

Dégâts occasionnés : prélèvements de nourriture (salive toxique), multiplication des insectes et extension des colonies qui nuisent à la formation des siliques.

Observations du réseau : il est toujours signalé la présence de pucerons sur la parcelle de St Martial/Isop (87) 1.5 colonies/m².

Période de risque : de la reprise de végétation jusqu'au stade G4 (73) « 10 premières siliques bosselées »

Seuil indicatif de risque : pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.



Évaluation du risque

Restez vigilants, les infestations progressent généralement depuis les bordures.

• Alternaria

Symptômes : Sur feuilles, petites taches noires (3 à 5 mm) au contour irrégulier qui s'arrondissent et peuvent confluer en larges plages noires. Sur feuilles âgées, taches circulaires jusqu'à 15 mm de diamètre, avec des zones concentriques alternées claires et sombres.

Observations du réseau : il est signalé la présence d'alternaria sur la parcelle de Nexon (87) à hauteur de 80% des plantes.

Ci-joint photo prise par V.LACORRE CDA87 le 15/04/2024



• Sclérotinia

Symptômes : Sur feuilles : développement d'une pourriture blanchâtre à partir d'un pétale collé sur le limbe. Sur tiges, tache blanche, souvent recouverte de mycélium, qui peut progresser par stries concentriques de couleur violacée.



Afin de lutter si nécessaire contre le sclérotinia, il est conseillé de bien repérer ce stade F1 (BBCH 60). Le stade G1 (BBCH 65), stade où une réflexion d'intervention peut être engagée, est atteint quelques jours après. Plus précisément, 100 degrés-jours (base 0°C), soit environ 6 à 10 jours, séparent le stade F1 du stade G1.

Stade F1 (60)
Début floraison



50% des plantes présentent une fleur ouverte. La parcelle est à dominance verte

6 à 10 jours selon les températures



Stade G1 (65)
chute des premiers pétales



Les hampes secondaires commencent à fleurir. Les 10^{èmes} siliques sont formées sur la hampe principale avec une longueur inférieure à 2 cm. La parcelle est jaune.

Observations du réseau : Cette semaine, sur la parcelle de Janailhac (87), 15 % des plantes ont des symptômes sur feuilles.

Seuil indicatif de risque : le niveau de risque au champignon peut être évalué sur chaque parcelle, selon :

- le nombre de cultures sensibles au sclérotinia dans la rotation ;
- les attaques de sclérotinia les années antérieures sur la parcelle ;
- les conditions climatiques humides en fin d'hiver favorables à la germination des sclérotines ;
- les indicateurs de pétales contaminés comme le Kit pétales.
- le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours et une température moyenne journalière supérieure à 10 °C.

Indicateurs de pétales contaminés :

Le pourcentage de fleurs contaminées en début de floraison constitue un bon indicateur du risque sclérotinia. En effet, ce sont les pétales de fleurs contaminés qui acheminent la maladie sur les feuilles puis sur tiges.

Ce pourcentage est déterminé à l'aide de l'outil « Kit pétales » de Terres Inovia.

Interprétation des kits :

- Si moins de 30 % de fleurs contaminées : le risque est faible.
- Au-delà de 30 %, le seuil indicatif de risque est atteint et une vigilance particulière doit être observée sur les parcelles avec un historique sclérotinia et selon les conditions climatiques.

Résultats des kits limousins :

1 résultat disponible :

- Site de St Mexant (19) : **40 %** de fleurs contaminées.

Pour rappel les résultats de la semaine dernière :

- Site de St Martial/Isop (87) : 15 % de fleurs contaminées.
- Site de La Roche l'Abeille (87) : 20 % de fleurs contaminées.
- Site de St Amand Jartoudeix (23) : 22.5% de fleurs contaminées.
- Site de Berneuil (87) : **30%** de fleurs contaminées.
- Site Nexon : **30 %** de fleurs contaminées.
- Site Janailhac : **40 %** de fleurs contaminées.
- Site Evaux Les Bains (semis 26/08) : **40 %** de fleurs contaminées.
- Site d'Eyjeaux (87) : **40%** de fleurs contaminées.
- Site de St Pierre Le Bost (23) : **62.5 %** de fleurs contaminées.

Évaluation du risque

Compte tenu du résultat du kit à ce jour, et des conditions climatiques qui sont assez favorables au développement du champignon, le risque est moyen.

Méthodes alternatives:

Différents produits de biocontrôle sont utilisables à base de *Bacillus pumilus* ou *Pythium oligandrum* ou *Bacillus subtilis*.

Utilisés seuls, ces micro-organismes présentent une certaine efficacité plutôt en pression faible à modérée de sclérotinia, l'efficacité diminue en forte pression.

[Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle, au titre des articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime.](#)



L'arrêté du 20/11/2021 modifie les conditions d'application des produits phytopharmaceutiques durant la floraison. Parmi les cultures oléoprotéagineuses, celles qui sont classées comme attractives pour les insectes pollinisateurs et entrent par conséquent dans le champ de l'arrêté sont : le colza, le tournesol, la féverole, le pois-chiche, le lin et le lupin.

Désormais, sur ces cultures en floraison, les insecticides/acaricides autorisés à floraison, herbicides, fongicides et produits de biocontrôle pourront être appliqués **UNIQUEMENT** dans la plage horaire suivante :



L'adaptation de la contrainte horaire, prévue à l'article 5 de l'arrêté du 20/11/21, ne peut s'appliquer qu'à la lutte contre la bruche dont l'activité exclusivement diurne est reconnue (FAQ gouvernement du 01/07/2022). Le motif de cette adaptation doit être consigné dans le registre des pratiques phytopharmaceutique.

Par conséquent, la plage horaire de 5 heures doit être respectée dans les autres cas, quelle que soit la cible visée par le traitement : adventice, maladie ou insecte.

Au sens de l'arrêté, la floraison débute aux premières fleurs de la culture.

A titre transitoire, les produits insecticides et acaricides dont l'AMM comporte l'une des mentions suivantes peuvent continuer d'être utilisés en respectant les contraintes horaires et ce jusqu'au renouvellement de l'AMM :

- Emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles.
- Emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles.
- Emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles.

A titre transitoire, les autres produits de type herbicides, fongicides et produits de biocontrôle peuvent continuer d'être utilisés en respectant les contraintes horaires et ce jusqu'au renouvellement de l'AMM.

A terme, et toujours pour les cultures attractives et l'ensemble des produits, l'étiquetage (AMM) définira la possibilité d'application durant la floraison avec une phrase de type :

« Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil ou les 3 heures suivant le coucher du soleil, uniquement pour le/les usage(s) suivant(s): [...] »

« Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021 pour les usages caractérisés par emploi possible »

Lorsque des interdictions supplémentaires sont mentionnées sur l'étiquette des produits, elles doivent s'appliquer.

Mélanges : les mélanges impliquant pyréthrinoïdes et triazoles en période de floraison ou de production d'exsudats sont formellement interdits. Si les 2 traitements doivent être effectués sur la même parcelle, un délai de 24 h minimum doit être respecté entre les applications et l'insecticide appliqué en premier (arrêté dit « mélanges » du 12/06/2015).

Dernier bulletin colza 2023 2024

Nous remercions les observateurs du réseau pour la qualité des informations remontées

Prochain bulletin : mardi 30 avril 2024

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON N-A, Chambres d'Agriculture 19, 23 et 87, AGRICENTRE DUMAS, OCEALIA, AGRIAXE, Sébastien Pinthon, Marc BONNET, EPLEFPA de Saint Yrieix – La Faye

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".